



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024
École à l'Orée-des-Bois
Mardi 30 janvier 2024 – 19 h
Local 2003
Procès-verbal

Étaient présents :

Mme Nicole Frédérick Mme Manon Trudelle
Mme Karina Deblois Mme Maude Perry-Melançon
Mme Mélanie Guillemette Mme Lee-Ann Béland Kilbride
M. David Morand
Mme Isabelle Breton
Mme Marianne Gilbert

Étaient absentes :

Mme Sophie Gravel
Mme Stéphanie Bouchard

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19 h.

1. Consignation des présences et vérifications du quorum

Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

Proposé par : M. Morand
Appuyé par : Mme Béland Kilbride
Adopté à l'unanimité

Proposition : CÉ 11/01/2024

3. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2023 et du 9 janvier 2024

Les deux procès-verbaux sont adoptés.



Proposé par : Mme Guillemette
Appuyé par : Mme Breton

Adopté à l'unanimité
Proposition : CÉ 12/01/2024

4. Suivis au procès-verbal du 26 septembre 2023 et du 9 janvier 2024

Il n'y a pas de suivis aux deux procès-verbaux.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public ce soir.

Décisions :

6. Critères de sélection direction d'établissement

Madame Perry-Melançon propose de reconduire les critères de l'an passé. La lettre sera mise à jour et elle sera envoyée au Directeur général du centre de services scolaire de La Capitale.

Proposé par : Mme Deblois
Appuyé par : Mme Trudelle
Adopté à l'unanimité

Proposition : CÉ 13/01/2024

7. Service de garde, semaine de relâche

Il est proposé que le service de garde soit fermé pour la semaine de relâche comme par les années passées.

Proposé par : M. Morand
Appuyé par : Mme Guillemette
Adopté à l'unanimité

Proposition : CÉ 14/01/2024

8. Éducation à la sexualité

Depuis plusieurs années, le conseil d'établissement approuve la planification annuelle du programme de l'éducation à la sexualité proposée par la direction de l'école. Par contre, avec le nouveau programme de Culture et citoyenneté qui sera implanté l'an prochain, c'est la dernière année que les membres doivent approuver cette planification.



Mme Frédérick mentionne que la littérature est utilisée lors de la présentation des différents thèmes. Si des enseignants ne se sentent pas à l'aise de l'enseigner, l'enseignement pourrait se faire par une autre personne.

Les membres du conseil d'établissement approuvent à l'unanimité la planification d'éducation à la sexualité.

Proposé par : Mme Guillemette

Appuyé par : M. Morand

Proposition : CÉ 15/01/2024

9. Budget conseil d'établissement

Mme Frédérick présente le montant disponible pour les membres, soit 1701 \$ et les consulte sur l'usage qu'ils souhaitent en faire.

Il est proposé par les membres d'utiliser un montant de 500 \$ pour la semaine de la reconnaissance du personnel qui aura lieu du 12 au 16 février 2024. Cela servira à offrir un breuvage chaud et quelques gâteries aux membres du personnel de l'école.

L'an dernier, l'idée du sac d'éducation physique a été très appréciée. On se questionne à savoir si nous achèterons des sacs pour les nouveaux élèves qui arriveront l'an prochain. La direction adjointe sera mandatée pour regarder si la possibilité d'une nouvelle idée pourrait être trouvée pour l'an prochain.

Proposé par : Mme Béland Killbride

Appuyé par : M. Morand

Adopté à l'unanimité

Proposition : CÉ 16/01/2024

10. Temps alloué à chaque matière pour l'année 2024-2025

Madame Frédérick présente le document. Il s'agit d'une proposition travaillée avec les membres du personnel et approuvée par ceux-ci à l'unanimité Mme Frédérick propose le statu quo pour le préscolaire, le premier et le deuxième cycle. Pour le troisième cycle, il est proposé d'adopter le même temps alloué aux spécialités qu'au deuxième cycle.



Les membres du conseil d'établissement approuvent à l'unanimité le temps alloué à chaque matière pour l'année 2023-2024, mais mentionnent leur désir que les enseignant(e)s du préscolaire intègrent la musique à leur enseignement comme elles l'ont elles-mêmes suggéré.

Proposé par : Mme Guillemette
Adopté à l'unanimité

Proposition : CÉ 17/01/2024

Consultation :

11. Consultation des élèves

Comme le stipule l'article 89.2 de la loi sur l'instruction publique, les élèves doivent être consultés chaque année.

M. Morand propose que nous consultations nos élèves de 4^e année concernant l'aménagement de la cour d'école. Un sondage pourra également être élaboré en lien avec leur bien-être à l'école. Une enseignante travaille présentement sur une proposition de sondage.

Informations :

12. Reddition de compte : résultats financiers pour l'année 2022-2023

Mme Frédérick présente les résultats financiers pour l'année 2022-2023. Le déficit en 2021-2022 s'élevait à 51 605 \$. Étant donné que l'école a fini avec un surplus de 51 747 \$ en 2022-2023, le déficit a complètement été résorbé.

13. Comité de parents

Une présentation du Protecteur de l'élève a été faite ainsi que les démarches qui en découlent.

Le PEVR (plan d'engagement vers la réussite) a été présenté aux parents.

Le comité de parents a fait une demande pour que l'ergothérapie soit priorisée dans la répartition des ressources.

L'unité de recherche Synergia collabore avec notre CSSC.

Des enjeux sont notés par rapport au transport scolaire dans Val-Bélair et Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



14. Nouvelles de l'école

1. **25 ans de l'école** : Nous sommes à regarder une formule pour souligner les 25 ans de l'école. Quelques membres du personnel commencent à regarder les possibilités et nous solliciterons quelques parents pour l'événement.
2. **Photographie scolaire** : Nous changerons de compagnie l'an prochain.
3. **Modulaires** : Le projet des modulaires se concrétise, mais demeure à confirmer.
4. **Plan de rattrapage** : Mme Frédérick explique comment seront déployées les mesures du plan de rattrapage dans notre école. Une lettre a été envoyée aux parents à ce sujet et les parents des élèves ciblés ont été informés.

15. Autres sujets

1. **Chantier CPE** : Des enjeux de sécurité sont présents aux abords de l'école. Les chantiers de construction ajoutent à ces enjeux qui étaient déjà présents. Les parents sont invités à contacter la ville au 3-1-1 pour que des écrits restent et que la sécurité de nos élèves soit prise au sérieux.

16. Levée de l'assemblée à 21 h 21

Proposé par : M. Morand
Appuyé par : Mme Breton
Adopté à l'unanimité
Proposition : CÉ 18/01/2024

Nicole Frédérick
Direction

Maude Perry-Melançon
Présidente